



**Faculté  
de Droit**  
Saint-Étienne



# **Collège de Droit**

## **Parcours Droit, Société et Langue**

**Dossier de candidature**  
Année universitaire 2025-2026

**Pr. Aurélien ANTOINE**

Professeur de droit, directeur du Collège de Droit

**Benoît SCHMALTZ**

Maitre de conférences, directeur adjoint du Collège de Droit

**Catherine FARCE**

Responsable scolarité du Collège de Droit



# Dépôts de candidature

Pour les Licence 1, Licence 2 et Licence 3, la demande est à adresser à M<sup>me</sup> Catherine FARCE au format numérique à l'adresse suivante : [catherine.farce@univ-st-etienne.fr](mailto:catherine.farce@univ-st-etienne.fr)

Les candidats doivent également compléter impérativement le formulaire en disponible via le lien suivant : <https://forms.gle/i1FP0htgAe7uniU97>

Pour obtenir des informations complètes sur le Collège de Droit, veuillez consulter le site internet de la Faculté de Droit à l'adresse suivante : [fac-droit.univ-st-etienne.fr](http://fac-droit.univ-st-etienne.fr)

**Soyez particulièrement vigilents à lire le document dans son intégralité, en particulier la rubrique « à noter »**

Il est rappelé que les cours du Collège de Droit sont en plus des cours de la Licence 1 Mention Droit.

Les étudiants admis au Collège de Droit ont la possibilité de suivre le diplôme JurisPo en partenariat avec l'antenne de Science-Po Lyon à Saint-Étienne. Informations disponibles à l'adresse suivante : [fac-droit.univ-st-etienne.fr](http://fac-droit.univ-st-etienne.fr)

## Calendrier de candidature

**6 février 2026**

Accès au formulaire de préinscription en ligne



**6 avril 2026**

**Date limite de dépôt des dossiers de préinscription comprenant :**

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae avec photo
- Photocopie des bulletins trimestriels de Première et de Terminale
- Communication des notes du baccalauréat une fois connues en juillet
- 2 lettres de recommandation de 2 personnes qualifiées\* dont une d'un enseignant de Terminale

*\*Un responsable de stage, un encadrant à l'étranger ou un témoin de compétences hors école.*



**ANNONCE DE LA PRÉ-SELECTION**



**20 avril 2026**

**Pour les pré-sélectionnés, date limite d'envoi d'une vidéo de 3 minutes présentant votre motivation de façon originale et audacieuse\*.**

*\*Envoyer le lien WeTransfer du fichier vidéo à l'adresse : [catherine.farce@univ-st-etienne.fr](mailto:catherine.farce@univ-st-etienne.fr)*



**ANNONCE SELECTION en attendant les notes du baccalauréat**



**Une fois les résultats du baccalauréat connus :** Transmission des notes du baccalauréat pour tous les candidats, même ceux déjà admis pour une 2<sup>ème</sup> sélection

Jusqu'à la rentrée de septembre : les étudiants qui le souhaitent et qui n'auraient pas candidaté auparavant peuvent soumettre un dossier. **Attention, il s'agit d'une voie dérogatoire permettant d'intégrer le Collège de Droit seulement si le nombre de 30 étudiants n'est pas atteint.**